

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 19

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Jeunesse et paix du monde. — Le gingko. — Vaud: Postes au concours. — Commission Croix-rouge de Jeunesse. — Guilde du travail. — Genève: Courrier du cinquantenaire. — U. I. G. D.: Rappel. — Jamais deux sans trois ! — Neuchâtel: Admissions. — Boudry. — Jura bernois: La loi sur les traitements en 2e lecture. — Nécrologie: Marcel Marchand.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz: Organisations scolaires. — Lisette Badoux: De la poésie. — Arithmétique. — La poésie de la semaine. — Bibliographie. — Les Indes.

Partie corporative

JEUNESSE ET PAIX DU MONDE

Comme chaque année, l'Union mondiale de la Femme pour la concorde internationale éditée à l'occasion du 18 mai, Jour de la bonne volonté, un journal fort attrayant. Fondé en 1928, le journal n'a cessé, dans des articles bien adaptés, de proclamer les bienfaits de l'entente et de la compréhension. Pourquoi le 18 mai ? C'est l'anniversaire de la première conférence de la Paix à La Haye (1899). Le numéro qui nous est offert pour cette année (coût 15 cts, commandes à l'U.M.F., quai Wilson 37, Genève), contient une charmante nouvelle de Simone Cuendet, « Le roi sans ami », des informations suggestives sur les organismes des Nations Unies et leur activité. Un message de Juliana, reine des Pays-Bas, de P. Bourgeois, président de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, un saisissant appel « Bagarre pour la Paix », que de choses toniques et saines dans ces quatre pages qu'il fera bon lire et commenter en classe. Merci à V. Martin pour son émouvante évocation de l'île d'Ithaque, à laquelle la Croix-rouge suisse a apporté une aide bienvenue après un terrible tremblement de terre. Petits et grands, chacun trouvera un message à sa mesure dans cette modeste et précieuse publication.

P.

LE GINGKO

C'est un conifère bien qu'il n'ait pas d'aiguilles et que ses feuilles soient assez larges ; c'est, paraît-il, l'arbre caractéristique des paysages japonais, de l'entourage des temples et des avenues citadines.

Semer les graines au printemps, dans un sol un peu sablonneux en les disposant en poquets, chaque graine distante de l'autre de 8 à 10 cm. ; recouvrir de 2 à 3 cm. de terre ; les jeunes pousses atteignent en automne 10 à 15 cm. de haut, et on les transplante au printemps suivant.

Bonne chance aux jeunes arboriculteurs !

G. W.

VAUD**POSTES AU CONCOURS**

Jusqu'au 19 mai 1956

Ballaigues : Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 h.) entrée en fonctions immédiate. Traitement légal.

Cerniaz-Villars-Bramard : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er juin 1956.

Montreux-Châtelard : Instituteur primaire. Obligations et avantages légaux. Indemnité de résidence pour instituteur marié : Fr. 600.— ; célibataire : Fr. 300.—. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Les candidats sont priés d'adresser leur curriculum-vitae à la Direction des Ecoles de Montreux.

Vufflens-la-Ville : Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions le plus tôt possible.

COMMISSION CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Dans sa séance du 18 avril, cette commission, entourée de M. Marc Maison, président de la Croix-Rouge lausannoise, de M. Marcel Jenni, secrétaire romand C.R.J., de M. Gardiol, président de la Soc. vaud. des Maîtres secondaires et des collègues représentant C.R.J. dans les sections S.P.V., a pris quelques décisions importantes.

Echanges d'albums. Un délai de 3 à 6 mois est accordé aux classes pour répondre à un album suisse ou étranger de leur choix.

Cours aux maîtresses ménagères. A titre d'essai, la Croix-Rouge suisse mettra des infirmières-monitrices à disposition du Département pour un cours de « Soins au foyer » à l'intention de nos collègues ménagères.

Echanges d'élèves. Le convoi d'élèves vaudois à destination de la Bavière est complet. Le voyage s'effectuera en deux groupes, le 15 juillet et le 5 août, par les soins de Mlle Magda Estoppey, Aubonne, et de **Daniel Vuille, maître prim. sup., Thierrens**, qui a accepté la responsabilité de cette entreprise, et à qui on voudra bien s'adresser dorénavant pour tout ce qui concerne l'échange Vaud-Bavière 1956.

Enregistrements. Lelio Rigassi a enregistré des chants de quelques classes vaudoises : ces bandes sont destinées à passer sur les ondes étrangères et suisses. Grâce à l'appui de M. Gardiol, président de la S.V.M.S., des enregistrements seront aussi effectués dans des classes secondaires dont le maître de chant voudra bien s'annoncer.

Ecoles secondaires. Plusieurs classes de collèges, à Lausanne et dans le canton, se mettent à échanger des albums avec des camarades secondaires de l'étranger. D'entente avec M. Gardiol, notre secrétaire bénévole Mlle Estoppey (Aubonne), a bien voulu accepter d'assurer ces échanges.

Secrétariat vaudois, Aubonne. Nous rappelons à nos collègues de bien vouloir adresser tous leurs envois : albums, paquets, correspondance, remarques, etc. au Secrétariat vaudois C.R.J. à Aubonne, et non plus à Genève, que nous avons déchargé du courrier vaudois.

Fin de la période expérimentale C.R.J. Des essais concernant l'ensemble du programme C.R.J. (protection de la santé, entraide, amitié

internationale) ont été tentés dans les sections S.P.V., sous la direction des collègues dont nous donnerons la liste. Nos collègues sont priés de poursuivre ces essais dans le courant de l'été. Les sections S.P.V. seront priées, lors de leurs assemblées d'automne, d'établir un rapport-étude à propos de l'activité C.R.J.

Représentants C. R. J. dans les sections S.P.V. Les collègues dont les noms suivent sont en contact avec notre commission et se mettent à disposition des collègues pour tout ce qui concerne la Croix-Rouge de la Jeunesse. Nous les remercions bien sincèrement de leur dévouement.

Aigle : G. Chaperon, Gyron ; Aubonne : Pierre Aubert, Aubonne ; Avenches : Paul Nicod, Oleyres ; Cossonay : Louis Sueur, Penthaz ; Echallens : Pierre Addor, Pailly ; Grandson : Fernand Mayor, Grandson ; Lausanne : Ribolzi, Guiger de Prangins 6, Mlle Y. Wagnière, chemin des Lys 1 ; La Vallée : Mlle Derendinger, Le Chenit ; Lavaux : Robert Peyrollaz, Chexbres ; Morges : André Martin, Etoy ; Moudon : Roland Guignard, Bercher ; Nyon : Marius Matthey, Genolier ; Orbe : André Rochat, Premier ; Oron : Georges Pulfer, Essertes ; Payerne : André Genillard, Payerne ; Pays-d'Enhaut : J. P. Perrin, Les Moulins ; Rolle : Fernand Dumusc, Bursins ; Vevey : Léon Buttex, Vevey ; Yverdon : Roger Morel, Donneloye ; Ste-Croix : Pierre Delacrétaz, Ste-Croix.

Croix-Rouge de Jeunesse S. P. V. :

Rol. Joost, prés., Begnins.

GUILDE DU TRAVAIL (TECHNIQUES FREINET)

Encouragés par la forte participation au stage de l'an dernier et par l'ambiance si sympathique qui y régna, nous pensons être utiles aux collègues qui désirent s'initier à quelques techniques d'enseignement en organisant à nouveau un

STAGE PRATIQUE

aux Chevalleyres sur Blonay, les 2 et 3 juin 1956

PROGRAMME

Les participants s'inscrivent pour **l'un des ateliers suivants** :

- I. **Modelage** (M. Perrenoud) : technique du modelage adaptée aux enfants ; ex. pratiques : personnages, animaux, poterie.
- II. **Impression et illustration** (Com. des techn. d'impression) : utilisation de l'imprimerie et du limographe ; la linogravure.
- III. **Moyens audio-visuels** (Ed. Sauvain) : présentation des différents appareils, utilisation des films fixes, des diapositives, des films sonores et muets ; méthodologie du film d'enseignement.
- IV. **Etude du milieu** (Ad. Ischer) : étude d'un milieu humain, sous forme d'interview et d'exercices d'observation, par équipes.

Samedi 2 juin

HORAIRE

15 h. Arrivée des participants. (Départ gare de Lausanne à 14 h. 04 et de Vevey à 14 h. 30.)

- 15 h. 15 Ouverture du stage. Organisation des ateliers et début du travail.
 19 h. 30 Souper.
 20 h. 30 Projection du film « Les petits de l'Ecole Freinet ».
 Initiation aux jeux dramatiques (Claude Pahud).

Dimanche 3 juin

- 7 h. 30 Déjeuner.
 8 h. Suite du travail dans les ateliers.
 11 h. Présentation de textes et poèmes d'enfants.
 12 h. Dîner.
 14 h. Fin du travail dans les ateliers.
 15 h. Visite en commun des différents ateliers et synthèse du travail accompli. Fin du stage.

INSCRIPTIONS

Pour permettre le travail des organisateurs, les participants sont instamment priés de s'inscrire avant le 26 mai, en indiquant l'atelier choisi.

Finance (pension, logement, matériel) : 14 fr.

S'inscrire chez A. Gardel, Servion.

GENÈVE LE COURRIER DU CINQUANTENAIRE

Le menu?... le voici : asperges fraîches, mayonnaise ; fêra meunière ; escalope de veau panée ; petits pois, pommes frites, salade ; coupe maison ; pas de discours !

Si les dames de l'UIG offrent le buffet froid au prochain vernissage de l'exposition des « Violons d'Ingres », nos collègues de l'UAEE confectonnent gracieusement (dans tous les sens du terme) les insignes pour la journée jubilaire. C'est gentil. Merci de tout cœur !

Et voici des indications, que vous êtes priés d'observer avec exactitude. Vous aurez ainsi l'avantage d'être bien servis, et vous faciliterez le travail du comité d'organisation. Merci !

Vous allez recevoir, si vous ne l'avez pas déjà reçue, la plaquette du cinquantenaire, avec un bulletin de versement déjà presque rempli. Veuillez le compléter et expédiez-le **au plus tard le 20 mai**. Vous obtiendrez en retour les pièces désirées. Deux possibilités vous sont offertes :

a) **Pour 12 francs : carte de fête et insigne** donnant droit à toutes les festivités de la journées (repas compris, sans les boissons).

b) **Pour 2 francs : l'insigne** obligatoire pour le spectacle et le bal.

Chers collègues, offrez à vos épouses et fiancées une belle journée à Port-Gitana... et inscrivez-vous sans tarder. Vous vous devez, en cette année de revalorisation, de participer aux fêtes du cinquantenaire. Je vous gage que vous y trouverez du plaisir... J. E.

U. I. G. DAMES — RAPPEL

Mercredi 16 mai à 17 h., à l'école de Malagnou, nous entendrons un exposé de M. Béguin, inspecteur, sur le calcul oral.

JAMAIS DEUX SANS TROIS !

Les trois comités (UIGD-UGIM-UAEE) ont tenu séance commune le mercredi 2 mai au Mirador. 28 personnes sur 31, étaient présentes.

Exprimant leur désir de collaboration, Eric Pierrehumbert, Mlle Jeanne Marta, Mme Meyer-de-Stadelhofen ont pris successivement la parole.

Le premier devoir d'hospitalité et... de galanterie était d'ouvrir la porte toute grande à nos collègues « enfantines » de l'UAEE. Aussi est-ce à l'unanimité, comme pour les autres décisions d'ailleurs, que les comités vont proposer à leurs membres d'accueillir l'UAEE au sein de l'UIG, qui comprendrait désormais 3 sections : l'UIG-Messieurs, l'UIG-Dames et l'UAEE.

Mais l'entente ne s'est pas faite seulement en théorie, sur des articles statutaires, mais également sur le plan de la collaboration pratique, au sein des commissions d'études, des comités et des assemblées plénières.

Ce sera d'ailleurs la première de ces assemblées plénières (UIG-Dames et Messieurs).

*Au nom des correspondants au bulletin
de l'U.A.E.E., de l'U.I.G.D. et de l'U.I.G.M. : J.E.*

NEUCHÂTEL

ADMISSIONS :

Très cordiale bienvenue à nos jeunes collègues, MM. Etienne Broillet, instituteur aux Vieux-Près, entré dans la S.P.N.-V.P.O.D., et André Blaser, de Valangin, déjà membre S.P.N., qui a demandé également son admission dans la V.P.O.D.

SECTION DE BOUDRY : CONVOCATION

Lundi 14 mai (après-midi de la Conférence officielle) :

I. Visite à la Béroche :

- a) de la fabrique de Pendules neuchâteloises « Vermeil » à St-Aubin ;
- b) de l'entreprise « Fruits d'Or » à Chez-le-Bart.

II. Partie récréative au Plan Jacot (déplacement en car).

Réservez cet après-midi à votre Société !

JURA BERNOIS

LA LOI SUR LES TRAITEMENTS EN DEUXIÈME LECTURE

La session de printemps du Grand Conseil bernois verra, en deuxième lecture, la discussion du projet de loi sur les traitements. Quelle est donc la situation, après le résultat de la première délibération ?

On sait qu'il a fallu huit ans pour en arriver là, puisque la commission extra-parlementaire chargée d'élaborer cette loi avait été nommée le 21 mai 1948. En février 1955, le projet définitif était enfin remis à la Direction de l'Instruction publique. Celle-ci et la Direction des Finances le soumièrent à un comité de rédaction présidé par M. Kupper,

chef de l'Office du personnel, qui en entreprit l'examen systématique et du point de vue financier. Cependant, la revendication présentée par les 3 associations cantonales du personnel dont l'une est notre S. I. B., demandant une hausse des traitements de 13,5 %, risquant de paralyser toute l'entreprise.

Les délégués de la S. I. B., à l'assemblée du 4 juin, et la commission des traitements se trouvaient devant ces faits. Mais, tant au Comité cantonal que dans la susdite commission, on arriva à reconnaître que le corps enseignant devait demander un rajustement aussi large que possible aux traitements du personnel de l'Etat, c'est-à-dire, à la 10^e classe pour les instituteurs primaires, et à la 6^e pour les maîtres secondaires. La grande majorité des membres de la S. I. B. se rallia tacitement à ce point de vue, de même que tous nos mandataires.

Au cours du deuxième semestre 1955, le gouvernement et le Grand Conseil, bien disposés à régler promptement et à fond les conditions de salaire du personnel et des enseignants, ont réussi ce tour de force de modifier, d'une part, le statut du personnel en satisfaisant la grande majorité des fonctionnaires et employés avec une hausse d'un bon 10 %, et, d'autre part, de mettre au point une revision de la loi fiscale, qui pouvait ne pas être sans danger pour les finances cantonales.

C'est donc par la voie d'un rajustement de nos traitements à ceux des autres membres du personnel de l'Etat qu'auront été admises nos revendications. Etant donné que l'augmentation pour le personnel de l'Etat est devenue effective à partir du 1^{er} janvier 1956, la loi qui nous touche — et sur laquelle statuera le vote populaire dans le courant de l'automne prochain — aura, elle, un effet rétroactif au 1^{er} avril 1956.

(A suivre)

NÉCROLOGIE

† **Marcel Marchand.** — On a inhumé, mercredi dernier, à Porrentruy, l'ancien directeur de l'Ecole normale des instituteurs, M. Marcel Marchand, décédé des suites d'une pneumonie. Il avait atteint le bel âge de 90 ans. C'est en 1934 que lui avait succédé, à la tête de l'établissement, M. V. Moine. Depuis, M. Marchand a pu jouir d'une retraite exempte de maladie, et faire preuve encore d'une vitalité étonnante.

Durant sa longue carrière de directeur, il travailla sans relâche à donner à la profession d'éducateur une plus grande considération, en veillant d'abord à faire naître chez ses élèves la conscience de leurs responsabilités, de leur importance, de leurs devoirs. Il ne transigeait jamais avec ce qu'il estimait être juste et raisonnable.

Membre de plusieurs commissions pédagogiques jurassiennes, il a été en mesure d'exercer une forte influence sur tout ce qui touchait à l'enseignement. Il a été également l'auteur d'anthologies pour nos écoles primaires, et a collaboré à divers journaux.

On peut dire que, de sa forte personnalité, il a marqué de longues années durant, le milieu pédagogique jurassien.

Nous exprimons ici à sa famille, à Mme Marchand particulièrement, nos sincères condoléances.

T.

Partie pédagogique

ORGANISATIONS SCOLAIRES

Chaque Etat, en Occident particulièrement, s'imagine que, pour l'instruction publique, « il n'y en a point comme lui », qu'il n'existe nulle part de meilleures écoles et de plus parfaite organisation scolaire. La moindre réforme de structure suscite méfiance et inquiétude. Rien de plus salubre, dans ces conditions, que de réunir dans un même lieu des instituteurs, des inspecteurs et des directeurs d'école de divers pays pour les obliger à confronter leurs programmes, l'organisation et la réglementation de leurs écoles.

En s'affrontant, toutes ces présomptions ne tardent pas à faiblir pour se transformer en un désir grandissant sans cesse de connaître ce qui se fait ailleurs. Alors naissent des doutes bienfaisants, générateurs de curiosités à l'égard de l'organisation scolaire des pays étrangers et de leurs exigences. Chacun commence à penser que d'autres pourraient lui apporter des idées, des renseignements intéressants. A la rigidité des contentements de soi succède l'estime réciproque, l'intérêt pour telle solution heureuse réalisée ailleurs et dont on pourrait s'inspirer. Ces découvertes créent bientôt un climat de communauté professionnelle qui caractérise un stage international bien conduit.

A cet égard, le stage régional (quinze Etats européens) organisé par le Département politique fédéral, à Genève (du 3 au 14 avril) a connu cette ambiance de fraternelle compréhension créée sans doute par le dynamisme et la compétence de son président, M. Robert Dottrens, par le fait aussi que le français était la seule langue employée et encore par la technique de travail utilisée. En effet, des questionnaires judicieusement élaborés par un comité d'experts et remplis par chaque délégué avec une application à laquelle on ne saurait trop rendre hommage, ont fourni immédiatement une foule de renseignements sur la structure de l'enseignement du 1er degré jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire comme aussi sur les plans d'étude utilisés dans les pays représentés.

Structure de l'enseignement

On apprend ainsi que neuf Etats sur quinze rendent l'école obligatoire dès l'âge de 6 ans (dès l'âge de 5 ans au Royaume-Uni) jusqu'à 14 ou 15 ans, imposant ainsi une scolarité de 8 ans en général, de 9 ans en Allemagne et dans plusieurs cantons suisses, de 10 ans en Grande-Bretagne et dans les villes de l'U.R.S.S. La Turquie se contente encore de 5 années et la Pologne de 6 années, mais les élèves qui n'ont pas parcouru le programme peuvent être astreints à suivre l'école jusqu'à 14 ans. Presque partout, d'ailleurs, on envisage la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 15 ou 16 ans et la question se pose des programmes à prévoir pour ces grands élèves peu enclins au travail scolaire livresque et formel.

Si, le plus souvent, l'école est tenue durant 39 ou 40 semaines par an, la France se contente de 36 semaines, l'Italie de 35, et la Hongrie

de 37. Dans les Etats de l'Est, le gouvernement fixe les vacances aux mêmes dates pour l'ensemble du pays, sans se préoccuper de l'aide que les enfants pourraient apporter à leurs parents pendant certaines périodes de travail.

Nous avons remarqué aussi la tendance qui paraît se généraliser de ne pas accabler les jeunes élèves d'un trop grand nombre d'heures hebdomadaires : parfois 20 en 1^{re} année (le plus souvent 24), puis 24, 26, 28 ou 30 en 4^e année pour atteindre 32, 33, parfois 36 au degré supérieur (Suède, U.R.S.S.). La France impose 30 h. hebdomadaires à tous les degrés, l'Italie 25, la Turquie 26.

Si l'on additionne les heures d'école que comporte la scolarité obligatoire de chaque pays, on arrive à un total moyen qui se situe entre 8000 et 9000 heures (sans tenir compte des jours fériés et des fêtes scolaires) ; les pays de faible scolarité (Italie, Turquie) atteignent 7000 heures à peine tandis que dans les pays nordiques, en Grande-Bretagne, en Allemagne, dans les villes de l'U.R.S.S., ce total se monte à 10 000 heures — et davantage encore dans le canton de Vaud qui occupe le sommet de l'échelle.

Disons encore qu'aucun Etat représenté — sauf le canton de Vaud — ne prévoit la première bifurcation vers l'école secondaire avant l'accomplissement de la 4^e année d'école primaire ; la Grande-Bretagne, le Luxembourg, la Suède, la Tchécoslovaquie et les Pays-Bas l'ont même fixée après la 6^e année primaire.

Plans d'étude

Les questionnaires concernant les plans d'étude ont limité leurs investigations à la langue maternelle, au calcul et à la géographie. Nous ne saurions en quelques lignes commenter les résultats de cette intéressante enquête. Soulignons seulement le fait que la Grande-Bretagne ne connaît aucun programme officiel ; pourtant la force de la tradition impose une uniformité surprenante entre les programmes des différentes localités. A noter aussi que, dans bien des pays, l'enseignement donné dans les 3 premières années n'est pas divisé en branches séparées.

Les discussions des délégués ont fait apparaître nettement les problèmes qui se posent dans la plupart des Etats, soit :

L'élaboration des manuels scolaires mis en usage le plus souvent sans avoir bénéficié d'un temps d'essai dans quelques classes.

Le passage de l'école primaire à l'école secondaire et le dressage qu'il comporte trop souvent ; les exigences de l'école secondaire.

Le programme des classes primaires de fin scolarité qui doivent renoncer à l'enseignement abstrait et formel.

La manière de mettre sur pied les plans d'étude par la collaboration des autorités scolaires, des maîtres, des parents, des employeurs, des médecins, etc.

Le redoublement des classes par les élèves qui ne souffrent d'aucune grave déficience intellectuelle.

Quant à ce qui concerne la pédagogie expérimentale, nous espérons pouvoir donner prochainement un aperçu des travaux réalisés en Belgique et en France.

A. Chz.

DE LA POÉSIE

Poèmes en vers et en prose

« Il se présentait tant de petits avortons de poésie qu'il fut un temps que le peuple, se voulant moquer d'un homme, il l'appeloit poète. »

En vérité, les avortons ce serait nous, si nous ne réussissions à faire de nos enfants que des versificateurs, des fabricants de mauvais vers, alors que la vraie poésie est en eux. Mais comme l'école les a déjà faussés !

— Qu'est-ce que la poésie ? demandait un collègue à ses élèves, lors d'un remplacement.

— Il faut que ça rime et qu'il y ait le nombre de pieds !

Et voilà. C'est aussi ce qu'on nous a appris quand nous sommes entrés à l'école : Poésie = ouvrage en vers. Donnez à vos élèves l'idée d'en fabriquer, et ils en fabriqueront, sur n'importe quel sujet, produits de l'imitation, verbalisme, faux romantisme, images usées, sans oublier les rimes de dictionnaire.

Je crois qu'il y a danger dès qu'on se met à chercher des rimes, à compter les pieds, à disséquer un poème. **Danger de faire fuir la poésie elle-même,**

qui est musique de l'âme
tout ce qu'il y a d'élevé, de touchant
le produit de l'instinct du beau
l'expression du sentiment vécu.

Bertrand, collaborateur de Freinet dit : « Nos enfants réalisent la **poésie totale** du cœur et du langage. »

Un texte sera donc un véritable poème s'il répond à ces deux exigences :

poésie du sentiment vécu,
poésie du langage (en vers ou en prose !)

Attention ! on risque de dépoétiser un texte en prose en essayant d'en faire des vers.

RÈGLE : On fait des poèmes avec de la poésie.
.. et non avec des pieds et des rimes.

Exemple à ne pas suivre :

*Un jour le petit Jacquot
Trouve un grain de haricot
Et dans un pot de terreau
Il le planta aussitôt
Et l'arrosa d'un verre d'eau.
Pousse vite, haricot.*

P. K.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ! ils y sont. Mais vous êtes d'avis que ce texte eût gagné à être écrit en prose, ou à rester en prose.

Voici par contre des rimes qui ne gâtent rien :

*Le printemps va venir
Les fleurs vont fleurir
Nous allons bien rire.*

*Le printemps nous sourit
Aussi on lui sourit.*

*Les poissons argentés
Nous filent sous le nez.*

A. D.

Le texte suivant, en prose, presque sans verbes, Albert l'a appelé « Mon petit poème », avec raison, aussi on n'y touche pas :

Une maisonnette dans la montagne
A côté, dans le jardin, une balançoire et un trapèze.
Un peu plus loin, dans le pré voisin, des chalets et des vaches.
On voit des chèvres qui pâturent tout là-haut dans les Alpes.

Ecrire à la ligne. Naturellement, il ne suffit pas d'user de ce moyen pour avoir un poème. On écrira à la ligne quand le texte est poétique, et qu'on y sent un certain rythme :

*Dans un vieux jardin
un si vieux grand-père,
tout triste, tout triste,
s'y promenait.*

*Dans ce vieux jardin,
les fleurs étaient toutes fanées.
Des feuilles vertes, fanées
tombaient, tombaient tristement.*

*Ce si vieux grand-père
pensait dans sa tête,
qu'il vivrait dans ce jardin
jusqu'à la fin de sa vie.*

Michel Blum (classe Perrenoud).

C'est le plus beau de nos poèmes, celui qui réalise vraiment la poésie totale du cœur et du langage. Cette identification du vieux grand-père avec le vieux jardin nous touche profondément ; le langage magique de la poésie a fait naître l'émotion (choix de mots, répétitions heureuses, construction). Il y a une grande **unité** — gage de beauté — dans ce poème. Il forme un tout. Il satisfait notre cœur et notre esprit. Et nous rend tout à la fois plus timides et plus exigeants devant les essais poétiques de nos enfants qu'il faut juger et **toucher** avec infiniment de tact.

Ne pas tuer la poésie.

Apprendre à la reconnaître, puis la soigner et la dégager du vulgaire pour la faire fleurir en un vrai poème.

Lisette Badoux.

ARITHMÉTIQUE

Nous pensons intéresser nos collègues en leur présentant les épreuves proposées aux examens d'admission de certains établissements scolaires de Suisse alémanique.

ADMISSION AU GYMNASSE DE GARÇONS DE ZURICH

1. a) $0,4309 \times 7026 =$
b) $22 \frac{1}{6} - 3 \frac{4}{5} + 4 \frac{3}{10} - 3 \frac{5}{8} =$
2. a) Simplifier le plus possible la fraction $\frac{108}{252}$.
b) De combien le quintuple de $6 \frac{5}{9}$ est-il inférieur à $35 \frac{1}{2}$?
3. a) Une fabrique livre 4 moteurs du poids de 5,9 q, 481 kg, $7 \frac{3}{5}$ q et $\frac{5}{8}$ t. Quel est le poids moyen d'un moteur ?
b) M. Huber est parti en voyage le 26 décembre 1950 à 15 h. 43 pour revenir le 3 janvier 1951 à 13 h. 28. Combien de jours, d'heures et de minutes a duré son absence ?
4. Pour 56 fr. 70 on reçoit 9 billets II^e classe Olten-Berthoud (45 km). Combien de billets II^e classe Olten-Soleure (35 km.) recevra-t-on pour 58 fr. 80 ?
5. Un homme d'affaires achète deux terrains à bâtir d'une surface totale de 1639 m² à 17 fr. 40 le m² et les revend ensuite en faisant un bénéfice total de 2447 fr. 90. Sachant qu'il a vendu les 846 m² du premier terrain au prix de 18 fr. 70 le m², à quel prix a-t-il vendu le m² du deuxième ?
6. Un premier rectangle a une longueur de 54 cm. et une surface de 2592 cm². Un deuxième rectangle a 165 cm de long et un périmètre qui vaut trois fois le périmètre du premier. Quelle est sa largeur ?

ADMISSION AU GYMNASSE DE WINTERTHOUR

12 ans (6 années primaires)

1. $27 \frac{1}{4} - 16 \frac{5}{6} + 19 \frac{3}{5} - 9 \frac{2}{3} =$
2. On donne les fractions suivantes : $\frac{4}{5}$, $\frac{5}{6}$, $\frac{11}{15}$, $\frac{3}{4}$. Multiplie la plus petite par 14 et la plus grande par 29 et additionne ces deux résultats.
3. Un terrain rectangulaire de 5 m 4 de long et 3 m 9 de large doit être recouvert par des planchettes carrées de 15 cm de côté. Combien faudra-t-il de planchettes ?
4. De 9 h 50 min. jusqu'à 13 h. 15 min. un piéton a parcouru $16 \frac{2}{3}$ km. Combien de km parcourt-il à l'heure ?
5. A la vitesse moyenne de 65 km à l'heure, un train léger met 1 h 31 min. pour se rendre de Rorschach à Zurich. Combien mettrait un train omnibus pour parcourir la même distance à 35 km à l'heure ?
6. Une personne achète à 36 c le kg, 48 kg de poires fraîches qu'elle veut faire sécher. Le séchage de toutes ces poires coûtent 2 fr. 40. A combien lui revient le kg de poires sèches sachant que le séchage diminue le poids de 75 % ?
7. Un commerçant emprunte 7650 fr. pour lesquels il doit payer un intérêt de $4 \frac{1}{2}$ % l'an. A part cela, il doit rembourser chaque année

un tiers de la somme empruntée. Combien doit-il payer après une année y compris les intérêts ? et après deux ans ?

ADMISSION A LA REALSCHULE DE SOLEURE

1. Les pommes de terre encavées perdent jusqu'au printemps en moyenne 8 kg par q. Un paysan aurait pu vendre ses pommes de terre en automne à 27 q à 17 fr. 75 le q. Il préféra les encaver dans l'espoir de les vendre plus cher au printemps. Il trouva en effet un acheteur à 19 fr. 20 le q.
 - a) Quelle a été la perte de poids de ses pommes de terre ?
 - b) A-t-il gagné ou perdu d'attendre le printemps ?
2. Fais la division suivante : $338\,729,919 : 967,75$ (3 décimales).
3. La pointe de l'aiguille d'une montre accomplit chaque jour un trajet de 2 m. Si elle se met en mouvement à 6 $\frac{1}{2}$ h, quand aura-t-elle accompli un trajet de 0,8 m ?
4. Pour obtenir un excellent sirop, il faut mélanger 4 l de jus de fruits avec 10 l d'eau. A combien reviendront 56 l de sirop si 0,8 l de jus de fruits coûtent 1,76 fr. ?
5. Quelqu'un achète 13 kg de fromage à raison de 4 fr. 70 les 750 g. Comme il paie comptant, on lui fait un rabais de 3,60 fr. A combien lui revient le kg de ce fromage ?
6. Un jardinier achète une prairie de forme carrée de 47 m de côté, pour y cultiver des légumes. Il paie le m² 3 fr. 70. La barrière qui entoure ce terrain coûte 7 fr. 85 le m. Compte :
 - a) La surface et le prix d'achat total.
 - b) Le contour et le prix de la barrière.
7. La longueur d'une place rectangulaire mesure 32 pas de 80 cm ; cette longueur est inférieure de 4 m 80 au double de la largeur. Combien coûte l'asphaltage de la place à 5 fr. 45 le m² ?

ADMISSION A L'ÉCOLE CANTONALE DE SCHAFFHOUSE

13 ans. 5 ans d'école primaire et 2 ans de Realschule

1.
$$\begin{array}{r} 904 \\ 1921 \end{array} + \begin{array}{r} 1143 \\ 2159 \end{array} =$$
2. Lors d'une votation fédérale, on compta dans le canton de Schaffhouse 5238 oui et 8116 non. Les « oui » représentent quel % des voix ?
3. Il y a 7 mois, deux frères se sont partagé un héritage. L'aîné reçut les trois cinquièmes de l'héritage qu'il plaça tout de suite à 3 $\frac{1}{4}$ %. Aujourd'hui, il reçoit de la banque un intérêt de 304 fr. 85.
 - a) Quelle est la part d'héritage du frère aîné ?
 - b) Quel est le montant total de l'héritage ?
4. Un commerçant a acheté 4000 kg. de fruits, pommes et poires. Pour 1 kg. de poires, il paie 5 c. de plus que pour 1 kg. de pommes. Il a acheté 880 kg. de pommes de plus que de poires. Combien coûtent les poires s'il paie 1634 fr. 80 pour les pommes ?
5. Le côté d'un triangle dont tous les angles valent 60° mesure 16 m 4 ; dans un rectangle dont le contour est égal à celui du triangle, la longueur vaut 4 fois la largeur. Quelle est la surface du rectangle ?

ADMISSION AU GYMNASSE DE JEUNES FILLES DE ZURICH

1. $17,5 \text{ m} : \frac{1}{8} \text{ m} =$
2. $17 \cdot 2 \frac{17}{18} =$
3. $0,75 \text{ km} + 0,4 \text{ km} - \frac{5}{8} \text{ km} - ? \text{ km} = 2 \text{ km}$
4. $78 \frac{1}{5} + 82 \frac{7}{12} + 136 \frac{1}{20} - 262 \frac{4}{15} =$
5. Combien de jours, d'heures, font $5 \frac{2}{3}$ semaines ?
6. Si 10 t de charbon coûtent fr. 1510.—, combien coûtent 35,5 q ?
7. Un terrain rectangulaire a $65 \frac{1}{2} \text{ m}$ de large. La longueur vaut le 160 % de la largeur. Combien coûte la barrière installée tout autour du terrain si le mètre courant vaut fr. 10.50 ?
8. Un paysan achète $8 \frac{3}{4} \text{ kg}$ de fromage à fr. 7.20 le kg. Il en revend d'abord les $\frac{4}{5}$ en faisant un bénéfice de 20 % sur le prix d'achat. Plus tard, il vend le reste à un de ses amis en faisant une perte de 5 % sur le prix qu'il a payé. Finalement a-t-il gagné ou perdu ? Combien ?
9. Une somme rapporte un intérêt de 5 %. L'intérêt d'un trimestre se monte à fr. 33.75. Quelle est cette somme ?
10. Un train qui fait 66 km. à l'heure quitte Zurich à 7 h. et arrive à Genève à 11 h. 40. Quelle est la distance Zurich-Genève ? Un deuxième train qui fait 55 km à l'heure quitte Zurich à 8 h. 30. A quelle heure arrivera-t-il à Genève ?

ADMISSION AU PRO-GYMNASSE DE SOLEURE

1. Un ramoneur gagne fr. 22 et 75 c, par jour. Combien a-t-il gagné durant le mois de février 1952 ? (Le 1er février était un vendredi).
2. 36 hl de froment pèsent 28 q 8 kg. Combien pèsent 70 hl 50 l de même qualité ?
3. Un avion parcourt 478 km 800 m à l'heure. Quel chemin parcourt-il en une seconde ?
4. Additionne : 407 km 680 m, 17640 m, 29 km 914 m, 53 m.
5. On représente une prairie de forme rectangulaire à l'échelle de 1/1000. Sur le plan la longueur mesure $12 \frac{1}{2} \text{ cm}$ et la largeur 10 cm. Quelle est la mesure réelle du contour de cette prairie ?
6. Un terrain a la forme d'un rectangle de 94 m 25 cm de longueur et de 22 m 75 cm de largeur. Combien de pas de 75 cm faut-il faire pour en parcourir le contour ?
7. Un jardinier a travaillé 18 h. et son aide 23 h. La facture pour leur travail se monte à fr. 153.—. L'heure de jardinier se paye 30 c. de plus que l'heure de l'aide-jardinier. Combien ce dernier reçoit-il à l'heure ?
8. A et B partent en même temps du même point. Quand A fait 15 pas de 84 cm, B en fait 16 de 77 cm. Après 2145 pas, A s'arrête. Combien de pas B doit-il faire encore pour se trouver de nouveau à côté de lui ?
9. Une harasse peut contenir 12 bouteilles. Quand elle contient 12 bouteilles pleines de jus de raisin, elle pèse 25,640 kg. Avec 7 bouteilles pleines et 5 vides, elle pèse seulement 20,290 kg. Combien pèserait-elle si elle contenait 5 bouteilles pleines et 7 vides ?

10. H et G jouent aux cartes. Avant de commencer, H avait sur lui 7 fr. 15 et il a perdu au jeu les $\frac{3}{11}$ de cette somme. Il possédait pour finir 75 c. de moins que G parce que celui-ci avait gagné les $\frac{3}{14}$ de la somme qu'il possédait avant de jouer. Combien G possédait-il ?

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

LE PARASOL DE JARDIN

*La plus grande fleur de l'été
Que l'on n'arrose ni n'émonde
C'est le parasol !*

*Par les beaux jours ensoleillés
Il éclôt soudain dans le monde
Sans vase, ni sol.*

*Jardins, terrasses et balcons
S'ornent de son ombelle verte,
Ecarlate ou d'or.*

*Vers le soir, la fleur de coton
Que l'heure chaude avait ouverte
Se ferme et dort.*

Vio Martin (Tourne, petit moulin).

Dès 10 ans.

QUELLE FAMILLE

Prendrait en pension pendant trois semaines (fin juillet - début d'août) un écolier allemand de bonne famille, âgé de 15 ans ? Faire offre à la Rédaction de l'« Educateur », Clochetons 9, Lausanne, qui renseignera.

BIBLIOGRAPHIE

Guide suisse des auberges de la jeunesse 1956.

La Fédération suisse des auberges de la jeunesse vient de publier pour la 31^e fois son guide annuel des 159 AJ qu'elle compte en Suisse. Y est jointe une carte d'excursions en plusieurs couleurs sur laquelle figure chacune des auberges, tandis que le guide lui-même, de format pratique, donne tous les renseignements utiles : périodes d'ouverture, aménagement, etc. Il contient également pour la première fois quelques conseils sur l'excursionnisme dans les Alpes ; le texte à ce sujet a été rédigé en collaboration avec le Club alpin suisse. Le prix du guide est de 1 fr. 60. Il est en vente dans les librairies, papeteries, magasins de sports ainsi qu'auprès des secrétariats de la Fédération suisse des auberges de la jeunesse.

L'Illustré.

Au sommaire du dernier numéro : Le médecin aveugle voit avec ses mains - Les chasseurs à réaction suisses à l'attaque - Courtiers de la mort S. à r. l. - Le rodéo des prisons du Texas - Deux Suisses chez les survivants de la préhistoire - Soho ou le continent à Londres.

Pour servir de dictées ou de lectures

LES INDES

(Extrait de *Les Indes - L'Inde*. Albert Béguin. Ed. La Baconnière)

La religion domine toute la vie

La religion n'est pas cantonnée à certaines heures de la journée ; elle pénètre tous les instants, tous les aspects de la vie quotidienne. Pour l'Hindou, le sacré est mêlé à la nature, au travail, à l'amour, à la richesse comme à la misère. Les baigneurs de Bénarès descendent au fleuve à la fois pour prier, le corps à moitié immergé, pour faire la lessive, nettoyer les casseroles, frotter leurs buffles, s'ébattre eux-mêmes au soleil du matin. La rive du grand fleuve, avec ses temples innombrables et ses palais, avec ses carillons dans l'air du matin, est certainement l'un des spectacles les plus merveilleux du monde.

Il faut approcher du rivage pour mieux distinguer les attitudes et les visages. Un vieillard accroupi dans l'eau prie en se frappant les mains à petits coups réguliers. Sans quitter leurs voiles, des femmes ont pénétré à mi-corps dans le fleuve en bavardant, mais tour à tour elles se taisent, pour la prière. Comme partout, les vaches accompagnent les humains ; il y en a des centaines sur les marches, immobiles et blanches.

Une fumée monte. Près des lieux où la foule se baigne, on brûle les morts dont la cendre sera jetée dans les flots. Les familles se tiennent plus haut, paisibles, sur les marches, à une assez grande distance. Les préposés à l'incinération — des parias — entassent du bois, y placent le corps, puis le couvrent d'une autre couche de bois ; on met le feu, qu'on attise par moments. Tout cela est simple ; il y a accord entre le surnaturel et le profane. Le fleuve et le soleil sont pour quelque chose dans la sérénité inattendue qui enveloppe ici toutes choses. Le sacré, qui n'est absent d'aucun geste, d'aucune activité, donne à tous les regards cette rêveuse profondeur, cette aménité aussi, ce sourire adressé à la création, à la créature.

Surpopulation et division du travail

La surpopulation hindoue est partout perceptible. Pour en comprendre l'origine et le vrai caractère, il faut tenir compte d'abord de la situation agraire, qui commande tout le reste. La misère des paysans réduits à vivre en véritables esclaves et à tirer de minuscules lopins, la nourriture de dix fois plus d'hommes qu'il ne faudrait, a rejeté vers les villes une masse énorme d'êtres inaptes à tout emploi dans l'économie urbaine. Partout où il suffirait d'un homme pour accomplir une tâche — manuelle ou commerciale, autonome ou servile — on en trouve quatre ou cinq qui se partagent le travail. Le porteur des gares, qui pose son fardeau tous les trois mètres parce que ses forces ont été détruites par la sous-alimentation, paie une redevance à un chef-porteur pour avoir le droit d'exercer cet emploi. Entrez dans une chambre d'hôtel, vous y verrez paraître une équipe de cinq ou six serviteurs, depuis le titulaire de la charge — le room-boy — paré d'un beau turban et qui ne fait

jamais rien, jusqu'au préposé à la salle de bains et à l'intouchable, sordidement vêtu, qui avec un faisceau de baguettes viendra nettoyer les WC. Cette division du travail est aggravée encore par le système des castes, qui interdit à chacun toute activité étrangère à sa profession héréditaire, et par le régime de l'unité familiale encore très cohérente, qui agglutine automatiquement autour d'un salarié dix ou quinze oisifs à sa charge.

Les métiers : méthodes ancestrales

Les métiers dans les villes et les villages de l'Inde, reportent le spectateur à des temps reculés. Le long des ruelles du bazar, les boutiques, sans façades, se groupent par corporation. Telle rue appartient aux coiffeurs, les uns en échoppe, les autres soignant le client debout sur le trottoir ; ailleurs, ce sont les médecins qui opèrent à la vue de tous ; les boulangers, adroitement avec une longue pince, retournent les galettes de farine sur la braise tombant de bûchettes entrecroisées. Les bosseleurs martèlent le cuivre à petits coups très lents avec leurs marteaux de bois ; on voit tourner des pots, ciseler des bracelets, scier le métal avec une sorte de fil tendu sur un grand arc. Les venelles médiévales devaient ressembler beaucoup à ces rues artisanales. Les vendeurs du bazar, à cinq ou six par boutique, attendent indéfiniment le client, sans un geste, ou parfois grignotant quelques grains de millet grillé.

S'il s'agit de construire une maison, les hommes, accroupis, la truelle en main, cimentent les blocs de pierre, mais ce sont des femmes qui s'en vont les quérir à quelques centaines de mètres et les rapportent sur leur tête. Lorsque montent les étages, nul ne songe à établir une poulie : interminablement, des dizaines, des centaines de femmes, chargées jusqu'à la limite de leurs pauvres forces, gravissent les degrés de l'échafaudage ou les marches de l'escalier. Cet extraordinaire gaspillage d'énergie humaine qu'entraînent ces méthodes routinières, se reproduit partout. Il y a tant de bras inoccupés dans ce pays surpeuplé — et chaque homme a si peu de force, après des générations de famine — qu'on multiplie les ouvriers, là où un dispositif mécanique très simple, épargnerait leur peine.

Les vaches aux Indes

Les vaches sacrées, ces déesses, sont les véritables maîtresses de la rue. Lentement errantes sur la chaussée, parfois couchées en travers de la rue étroite qu'elles obstruent, ces bêtes blanches et bossues, d'une incroyable maigreur, ne s'émeuvent de rien. Personne ne les a jamais brutalisées, ni même menacées. Les automobilistes attendent patiemment qu'elles se lèvent ou s'écartent ; cela ne dure pas longtemps, d'ailleurs, car elles sont courtoises et ne prennent aucun malin plaisir à provoquer des embouteilllements. On les voit fouiller dans les ordures, là, du moins, où les vautours n'ont pas exercé leurs fonctions de voirie, dont ils s'acquittent si bien qu'ils font très vite place nette, et que rien traîne longtemps à terre. Ils sont particulièrement nombreux à Bombay, où les attirent les fameuses Tours du Silence : les belvédères au sommet

desquels les Parsis exposent leurs morts, livrés à la voracité des oiseaux de proie. Les vaches sacrées, qui n'appartiennent à personne, manifestent une préférence marquée pour les vieux papiers, et il faut se garder de laisser échapper un journal, elles le happent avec une étonnante habileté. Elles se promènent, sans être dérangées, dans les magasins et dans les temples, suivies par des femmes qui ramassent à pleines mains la bouse fraîche ; séchée, et joliment édifiée en pyramides, elle servira de combustible. Lorsque, à Bénarès, les pèlerins descendent au Gange, les vaches les suivent, aimant à se mêler à tous les actes de la vie. Il y a beaucoup de charme dans cet accord entre les gens et les bêtes, mais ces traditions ne sont pas sans effets néfastes. La nourriture dévorée par ces dizaines de millions de vaches improductives suffirait sans doute, avec celle que dérobent cinquante millions de singes également sacrés, à abaisser sensiblement le taux si élevé de la mortalité.

Les rues des villes hindoues

Les rues des grandes villes aux Indes donnent l'image concrète de la concomitance des âges qui pour nous est si effarante. On ne se lasse pas de ce tableau vivant où s'enchevêtrent, dans un inextricable désordre, tous les moyens de locomotion dont les hommes ont usé depuis l'origine de leur vie collective jusqu'à nos jours. L'obsédant foisonnement d'une humanité en surnombre, et en dépit de l'extrême diversité des visages et des vêtements, finit par oblitérer l'attention. C'est exactement l'inverse de cette mortelle uniformité qui, sur les routes et dans les rues des USA, rend bientôt intolérable, le défilé de milliers de voitures toutes pareilles, roulant à pareille allure, entre les lignes blanches tracées sur la chaussée. Aux Indes, la voiture américaine contourne l'obstacle des lentes charrettes à bœufs, dont les hautes roues de bois sont conçues pour les pistes de sable plutôt que pour le macadam, cependant que se faufile agilement, tirée par un tout petit cheval, la minuscule tonga, calèche de louage dont on descend les reins moulus, après s'être amusé de voyager accroupi dans une sorte de wagon de chemin de fer 1850 en miniature, avec des lucarnes pour maison de poupée. D'autres voitures passent, dont les sièges tournent le dos au cocher. La bicyclette devient un instrument étrange, lorsqu'elle est montée par un homme enturbanné ou par une femme drapée dans d'admirables soies de couleurs brochées d'or. L'éléphant domine de haut le vertige d'une circulation sans repos ; souvent il porte des charges plus légères que celles que les femmes échafaudent sur leur tête. En longues files, les chameaux dédient à la foule une lippe dédaigneuse ; ce sont les seules bêtes aux Indes qui paraissent avoir mauvais caractère.

Silence des villes, foules sans voix

L'accumulation d'effectifs humains trop denses dans les villes serait moins obsédant si cette humanité n'était à la fois incroyablement taciturne et d'une douceur qui finit par être douloureuse à voir. Le silence de l'Inde est difficilement imaginable à qui n'y a pas été plongé. Habitué aux foules bariolées et bavardes des pays méridionaux, les Euro-

péens associent spontanément la sensation d'un monde humain riche en couleurs et en mouvement la sensation du bruit, des voix sonores, des peuples loquaces. Il faut rompre cette association, aux Indes, et s'accoutumer à un univers dont le chatoiement visuel et le foisonnement animé surgissent à tout instant dans un redoutable silence. Immobile, accroupi au seuil de sa boutique ou au bord du trottoir, l'Hindou a le regard tourné en dedans, en proie à un recueillement dont nul ne sait s'il est contemplation, rêverie informe ou stupeur famélique. Mais même actif, même se déplaçant dans la foule grouillante du bazar, l'Hindou se tait. Tous ces corps maigres, légers, s'en vont pieds nus, et leurs pas ne font aucun choc sensible sur la terre sablonneuse, où s'étouffe même le bruit des grands chariots. Il est naturel qu'une foule soit bruyante et produise des cris, des chants, tout un vacarme sans doute fatigant, mais qui manifeste l'intensité de la vie. Aux Indes, l'absence de voix fait l'effet d'un vide anormal. Tous ces humains passent, lents et souples, assez agiles pour que, dans cette masse si dense, on se sente à peine effleuré. Ils vont volontiers par groupes, mais sans parler. Les visages sont animés, souvent ardents. Pourquoi donc ces vivants se font-ils si peu entendre ? Rien ne pèse plus, à la longue, que cet immense silence, à peine rompu sur les rivages du sud par les voix aiguës d'un peuple plus disert. Même les pèlerins du Gange pataugent sans bruit dans l'eau malpropre.

La faune à la porte des villes

À peine quitte-t-on les villes qu'on se trouve déporté dans des âges anciens. Ce sont les bêtes qui les premières apparaissent comme les témoins survivants d'une antiquité très reculée. Le buffle entédiluvien, dont la peau noire sans pores forme une véritable carapace, laisse pendre vers le sol sa tête énorme, ses cornes recourbées. Au long des routes, la faune libre monte la garde de part et d'autre de l'étroite chaussée conquise par les humains sur la jungle. Les droits de premier occupant, réservés aux animaux dès le cinquième jour de la création, sont inentamés. A quelques lieues des palais de New-Delhi, des centaines, des milliers de grands singes occupent les talus. Paisiblement accroupis, ils n'ont pas, au passage d'une auto, le réflexe de la fuite éperdue ; ils se contentent d'un tranquille repli de quelques mètres vers la campagne et accroupis de nouveau, ils regardent s'agiter l'humanité. Eux aussi sont sacrés, protégés par le dieu à face de singe, Haruman. Tout près des fermes, ils ravagent les récoltes sans que personne songe à les chasser. J'en ai vu une vingtaine installés dans un champ de céréales pour un appréciable festin, tandis que la famine épuise des millions d'êtres humains, le grain qui les nourrit sert à ces bombances simiesques. Les chacals, dont on entend le cri lugubre toute la nuit sous les fenêtres des grands hôtels modernes, traversent la route sans hâte. Plus furtives, les hyènes se faufilent dans les taillis où l'on voit luire leurs yeux cruels. Une gazelle, l'oreille haute, semble ignorer que les hommes aient inventé la poudre. Les chasseurs de tigres et de panthères n'ont pas, pour leurs battues, à s'éloigner beaucoup des faubourgs surpeuplés. A quelques pas des maisons commence un monde antérieur à la création de l'homme.

Les parias ou intouchables

Ils sont aujourd'hui environ 60 millions à vivre en marge de la vie commune. Ils n'ont pas droit aux puits, dont ils sont censés souiller la pureté ; cette interdiction les contraint à rechercher les creux de terrain où ils pourront recueillir un peu d'eau croupissante. Il est défendu aux parias de jeter les yeux sur n'importe quel Hindou de caste à l'instant du repas ; leur ombre même est si néfaste que, pour l'avoir laissé tomber sur les aliments d'un brahme, il n'est pas rare qu'un paria soit battu ou massacré sur place.

Pour gagner la ville de Bombay, en quittant l'avion, on traverse une région malsaine et puante, où les ordures s'accumulent entre des mares boueuses. C'est là que vivent les intouchables, dans des huttes de paille autour desquelles on voit errer leurs silhouettes efflanquées et grouiller leurs pitoyables enfants.

Sur la côte de Malabar, le hameau des parias est séparé de la ville par un terrain vague. De loin, on ne peut se douter que vivent des humains derrière la palissade de canne à sucre qui les soustrait à la vue. Ecartant les feuillages, je me trouve aussitôt devant une hutte de paille, de construction très légère, qui au temps de la mousson doit s'écraser sous l'averse. Une femme sort, courbée en deux, par la porte basse, puis un homme, puis un, deux, trois, quatre enfants. La famille, qui se rassemble peu à peu, compte huit personnes et vit dans l'unique « pièce » où il n'y a strictement rien : pas un meuble, pas un ustensile de cuisine, sauf, devant la porte, sur un petit feu de bouse de vache, la casserole dans laquelle une fois par semaine on fait cuire du riz. Les autres jours, on n'a pour se nourrir que l'eau de cuisson et quelques poignées de céréales inférieures. Sous la paillotte, il n'y a rien à voir que la terre battue ; les enfants sont nus.

Dans une hutte de la région de Madras, j'ai vu un enfant malade depuis trois semaines : c'est un petit garçon de cinq ans, couché à même le sol, recouvert d'un chiffon. La tête est minuscule, d'une maigreur cadavérique, les yeux s'entrouvrent à peine sur un regard éteint. Une mauvaise fièvre mine ce pauvre petit corps sans défense, qu'il n'est pas possible d'isoler. Cet enfant n'a jamais mangé à sa faim et il a dû finir par avaler de la terre ou une saleté qui l'empoisonne. Sept frères et sœurs vivent et dorment dans la même pièce, risquant une contamination inévitable. La semaine précédant mon passage toute la famille avait été trouvée tout en larmes, n'ayant rien mangé depuis trois jours. Le père gagne moins de 25 roupies (environ 20 francs suisses) par mois.

Le système des castes est complexe ; les parias en sont la frange maudite. La Constitution de la jeune République annule dans son article premier toute distinction de caste. Les dispositions légales ont été inefficaces. Les parias ignorent que leur condition légale est changée ; ils savent par expérience quotidienne qu'elle est demeurée la même. C'est dans les esprits qu'il faut combattre la racine du mal.

Collègues! *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Pour vos courses d'école, la région desservie par le chemin de fer

BEX-VILLARS-BRETAYE

vous offre une grande variété d'excursions.

**Chamossaire-Lac des Chavonnes- Taveyannaz-Solalex-
Anzeindaz-Bovonnaz**

Télesièges: **Col de Bretaye-Chavonnes** et **Bretaye-Pt Chamossaire**

Si le nombre de voyageurs est suffisant: automotrice directe pour Bretaye.

Tarif spécial pour écoles



Chemin de fer et car postal

la combinaison idéale pour
les courses d'école et les vacances.
Renseignements et projets par
votre station de chemin de fer.



ANZEINDAZ

Refuge **GIACOMINI**

Etablissement confortable
Dortoirs séparés - Prix modérés

Tél. (025) 5 33 50

Au centre
de la réserve de chasse fédérale

ROMANEL

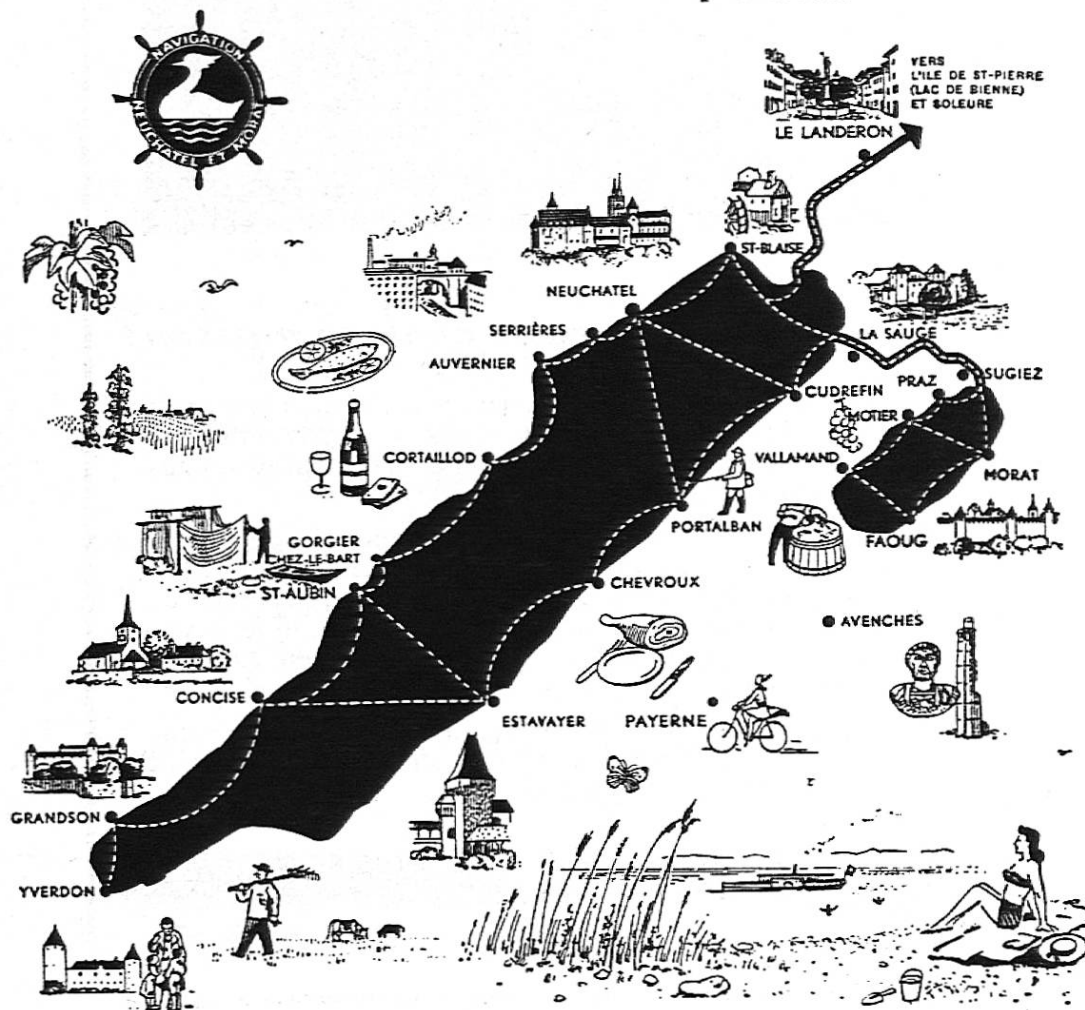
L'eau de table
par excellence

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



...et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Biennne et les canaux de la Broye et de la Thielle. Services quotidiens Neuchâtel-Estavayer, Neuchâtel-Morat et Morat-Vully à partir du 3 juin. Fortes réductions aux écoles (jusqu'à 60%). Organisation de bateaux spéciaux à conditions avantageuses pour toutes destinations des trois lacs.

Renseignements et prospectus par la Direction à Neuchâtel, Maison du Tourisme,
tél. (038) 5 40 12

Magnifiques buts de promenades dans la région suisse du Mont-Blanc (Glacier de Trient, Glacier des Grands, Col de Balme, etc.)
Vous serez bien reçus à

L'HOTEL DU GLACIER, TRIENT

la jolie station près des glaciers.

Maison entièrement rénovée. Eau courante. Bonne maison de famille. Pension à partir de Fr. 12.- à 15.-. Cars postaux de Martigny. Tél. (026) 6 13 94.



Comment construire «votre» maison?

Demandez le conseil de Winckler S.A., la plus ancienne organisation suisse spécialisée dans la construction de maisons familiales : villas « Novelty », bungalows, chalets, maisons « Multiplan ».

Notre bureau d'architecture, où collaborent des techniciens qui ont une grande expérience de l'habitation familiale, réalisera, au mieux de vos intérêts et à votre entière satisfaction, la maison correspondant à vos goûts et à vos habitudes, une maison bien faite et soignée jusqu'à ses plus petits détails.

Demandez, sans frais ni engagement, la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions et les « 7 avantages Winckler ».



WINCKLER S.A. FRIBOURG

Auberge du Chalet-à-Gobet

Nos bonnes spécialités de campagne

Les vins de la ville de Lausanne

Salles pour sociétés et écoles

Gluntz Pierre

Téléphone (021) 4 41 04

(pour décembre prix spéciaux pour écoles)

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

5 courses d'école à inscrire à votre programme :

PLANACHAUX

Traversée de Champéry à Salvan par

SUSANFE ET SALANFE

Traversée de Champéry-Planachaux à Morgins par

LA PORTE DU SOLEIL

Traversée de Morgins-Le Corbeau à Revereulaz par

LA TOUR DE DON

Traversée des Giettes sur Monthey à Troistorrents par

VALERETTE

Chemin de fer et autobus

AIGLE-OLLON-MONTHEY- CHAMPÉRY-(MORGINS)

Location d'autocars pour courses d'écoles

Grand plaisir

Faible dépense

Des courses pour petits et grands dans la région

Vevey - St-Légier - Châtel-St-Denis - Chamby

Blonay - Les Pléiades 1400 m.

Demandez aux chemins de fer électriques veveysans le dépliant illustré
avec 8 projets de courses.

ESTAVAYER-LE-LAC

laisse à ses visiteurs un souvenir durable. Endroit idéal pour courses
scolaires. Bons hôtels accueillants. **Plage - Château - Musée**
Reinseignements par Société de Développement.

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



Chic!... du **POMDOR**
CIDRERIE JYVERDON

Pour vos courses d'écoles

**Hôtel
du Lac Tannay**

s/Vouvry (V) 1420 m.

40 lits, dans un des sites les plus pittoresques de nos Alpes. Dortoirs, soupes, déjeuners. Prix modérés.

Joli but pour course d'école à
Avenches la Romaine

Bienvenue aux maîtres
et aux élèves

Vis-à-vis du Musée

Parc pour autos et cars

CAFÉ SUISSE

Le tenancier :

R. CHAPPUIS Téléphone* (038) 8 31 69

Instituteur argovien, enseignant la deuxième classe de l'école secondaire (35 élèves, dont 24 garçons et 11 filles) cherche une classe similaire en Suisse romande pour

échange de correspondance

S'adresser à **M. Ernst Strebel**, Sekundarlehrer, **Küngoldingen** (Aargau).

396
MONTREUX, 19 mai 1956

XCII^e année — N° 20

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

CONFÉRENCE GRATUITE

(sans aucun but publicitaire)

Il s'agit d'expériences scientifiques attractives dénommées « A l'avant-garde du progrès » démontrant d'une façon théorique le fonctionnement de certains processus physiques et chimiques. Ces séances sont surtout prévues pour les écoliers, permettant ainsi de faire revivre à leur intention les grandes découvertes scientifiques et les recherches du passé, du présent et de l'avenir.

Voici quelques échos relatifs à ces démonstrations :

Ecole Secondaire, Le Locle :

«...Au nom de tous les élèves et en mon nom, permettez-moi de vous remercier vivement de la captivante matinée que nous vous devons; l'attention de tous les participants vous aura montré mieux que je ne pourrais le faire l'immense intérêt suscité par vos expériences de physique ainsi que par vos films et je tiens à vous apporter mes sincères félicitations pour la parfaite mise au point de vos démonstrations.»

Ecole Secondaire, Neuchâtel :

«...Vos démonstrations "A l'avant-garde du progrès" que vous avez bien voulu nous présenter, ont vivement intéressé tant les maîtres que les élèves. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir ainsi procuré à nos classes une leçon qui fut fort appréciée.»

Les expériences suivantes font partie du programme :

- La scie en papier
- Changement de couleur sur désir
- La bouteille comme marteau
- Le contrôle des vibrations (Un ton capable de briser un verre à eau)
- Le réfrigérant «Freon»
- La cuisine sur le potager froid
- A la recherche de la lumière
- La musique sur le rayon lumineux
- La propulsion par réaction
- Explosion de poussière



Si une démonstration gratuite dans votre école vous intéresse, mettez-vous en contact avec nous, afin de nous permettre de vous donner tous les renseignements nécessaires. Les séances peuvent avoir lieu en français ou en allemand.

GENERAL MOTORS SUISSE S.A.

Département des relations publiques
Tél. (032) 2 61 61 Bienne

Aussi pour sociétés, clubs etc.